

ABONNEMENT.

SAUMUR.
30 fr.
16
9
Poste:
35 fr.
18
10
On s'abonne:
A SAUMUR.
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c
Réclames, —... 30
Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 15 SEPTEMBRE

LES FRUITS DU TONKIN

Un journal républicain non subventionné
d'habitude, il y a quinze jours :

« Le gouvernement ne communique
pas de nouvelles du Tonkin; nous savons
cependant qu'il a reçu plusieurs dépêches. »

D'autre part, les feuilles opportunistes dé-
claraient, avec le toupet qui les caractérise,
que tout était terminé là-bas et que les élec-
teurs pouvaient voter sans crainte pour les
candidats du trio Brisson-Ferry-Freycinet.

Le Tonkin, ensemené par le sang de nos
soldats, n'était plus qu'une riche terre en
plein rapport et nous n'avions plus « qu'à en
recueillir les fruits ».

Mais, comme si la fatalité s'acharnait à
découvrir tous les mensonges de cette bande
de dentistes que M. Ferry n'a pas cessé de
commander, voilà que le ministre de la ma-
rine se décide à publier une dépêche du gé-
néral de Courcy sur des événements que les
journaux anglais nous auraient sans doute
appris vingt-quatre heures plus tard, si le
gouvernement brissonnien avait commis la
nouvelle sottise de vouloir les cacher plus
longtemps.

Que devient cette paix assurée? Où sont
les fruits que nous devons cueillir en toute
tranquillité?

Le général de Courcy nous télégraphie
que le Tonkin est surtout fertile en conspi-
rations sans cesse renaissantes et qui pous-
sent par tous les temps.

Il a fallu s'emparer du premier régent de
Siam et le mettre au cachot; le général de
Courcy demande par la même dépêche l'au-
torisation de déposer le jeune roi, parce que
l'on annonce que cette mesure va devenir
nécessaire; et les Pavillons noirs, jaunes et
rouges, ne cessent de jouer de mauvais tours
à notre petite armée...

La vérité est que la situation s'aggrave,
que les maladies affaiblissent chaque jour
l'avantage le corps expéditionnaire, que les

Tonkinois reprennent courage et méditent
de nouvelles résistances.

De nombreux massacres sont signalés
dans les provinces de Quin-Honne et de
Tourane, dit la dépêche officielle.

C'est-à-dire, en somme, qu'il arrive ce
que tous ceux que l'opportunisme n'aveugle
pas avaient prévu: le Tonkin n'est pas sou-
mis; nous avons mis le pied dessus, mais à
la moindre distraction de notre part, au
moindre relâchement, le Tonkin recom-
mence à mordre.

Bientôt le général de Courcy va réclamer
des renforts, et tout sera à recommencer.

Pour une belle conquête, le Tonkin est
une belle conquête; et les opportunistes
sont assurément les colonisateurs les plus re-
marquables du monde.

Si vous avez de l'argent à perdre et du
sang à verser, vous pouvez voter carrément
pour ces gens-là!

AVIS AUX ÉLECTEURS

DEUX DATES.

En 1869, c'est-à-dire l'année qui a pré-
cédé la réapparition de la République, les
contribuables payaient à l'Etat, comme re-
cettes du budget ordinaire, une somme de
4 milliard 864 millions 752 mille francs.

En 1885, les recettes du même budget
ordinaire, alimentées par l'impôt, s'élèvent
à 3 milliards 22 millions 385,000 fr.

La différence, soit onze cent cinquante-
sept millions et demi, représente ce que les
contribuables ont actuellement à payer de
plus qu'en 1869.

Les frais de la guerre ayant occasionné
une augmentation d'impôts de 568 millions,
le reste (589 millions et demi) est à mettre
au compte exclusif du régime républicain.

La République a donc coûté au
pays plus que la guerre et l'inva-
sion allemande.

UN JUGEMENT

M. Paul Leroy-Beaulieu, dont on sait la
compétence financière, termine ainsi, dans
l'Economiste français, un article sur la gestion
financière de la Chambre défunte:

« Cette Chambre a détruit le budget fran-
çais, qui fut si prospère de 1875 à 1877;
elle a fait plus, elle a perverti toute notre légis-
lation budgétaire. Jamais dans notre histoire,
depuis le commencement de ce siècle, on
n'a vu, au point de vue financier, une Cham-
bre des députés aussi ignorante, aussi inca-
pable, aussi prodigue, aussi obstinée à re-
pousser tous les avertissements qui lui venaient
soit du dehors, soit des événements mé-
mes. »

Et M. Paul Leroy-Beaulieu est républi-
cain; cette qualité — qui est un défaut, —
n'en donne que plus de poids à ses justes et
sévères critiques.

Chronique générale.

LES PENSIONNÉS DU DEUX DÉCEMBRE.

Quatre-vingt-cinq de ces pensions vien-
nent d'être annulées. Sur ce nombre il s'en
trouve :

- 48 pour double emploi ;
41 à des veuves remariées ;
21 à des étrangers ou étrangères ;
4 à une « pseudo-veuve » ;
4 « délivrée à tort » ;
4 pour « concession erronée » ;
4 pour décès avant la promulgation de
loi ;
1 à une veuve de fils de victime.

Comme le travail avait été bien fait! Et
il a fallu quatre ans pour que le ministère
s'en aperçût!...

Avant de partir pour Copenhague, M. le
duc de Chartres a envoyé à Marseille une
somme de 40,000 fr., qui sera distribuée
aux cholériques nécessiteux.

SERVICE EN L'HONNEUR DE L'AMIRAL COURBET.

Un service solennel en l'honneur de l'a-
miral Courbet et des soldats morts au Ton-
kin a eu lieu samedi, à la cathédrale de Ver-
sailles.

La grande sonnerie mortuaire des cloches
l'avait annoncé, la veille, à la ville. L'église
était tendue de noir; un catafalque orné de
drapeaux et entouré de cierges s'élevait au
milieu du transept. Le corps des officiers de
la garnison de Versailles était présent à la
cérémonie.

N° le duc de Nemours et sa famille assis-
taient à l'office.

À la sortie, une quête a été faite, pour les
blessés du Tonkin, par M^{me} la princesse
Czartoriska et les dames patronesses de la
Société de secours aux blessés.

EN ALSACE-LORRAINE

Plusieurs personnes, résidant à Sarre-
guemines depuis l'annexion et qui ont
été soupçonnées d'entretenir des relations
suivies avec des membres de leur famille
fixés en France, viennent d'être invitées à
quitter le territoire d'Alsace-Lorraine dans
un délai d'un mois, à dater du 2 septem-
bre.

LES OFFICIERS FRANÇAIS A BERLIN

D'après le Tageblatt, plusieurs officiers
français auraient voulu assister, en costume
civil et sans la permission des autorités
militaires, aux manœuvres du corps de la
garde, à Buch; mais on aurait reconnu
qu'ils étaient officiers et on les aurait invi-
tés à quitter le terrain des manœuvres.

TOUJOURS LES BATAILLONS SCOLAIRES

Nous lisons dans le Nouvelliste de Lyon :
« Il était deux heures du matin. Un in-
cendie s'était déclaré rue Boileau.
» Les clairons des pompiers avaient

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Une Victime de Saint-Just

(Épisode de la Terreur)

PAR M. GASTON DE CINTRÉ

VIII

SÉPARATION NÉCESSAIRE

La jeune femme pria, lorsque Gervais vint lui
exposer le plein succès de sa négociation.
« Vous n'avez pas besoin de l'interroger pour l'ap-
préhender: la figure rayonnante du bon docteur en
donna assez. »

« Oh! donnez-moi tous les détails, s'écria la
comtesse en proie au plus pur bonheur, lorsque son
serviteur l'eût mise en peu de mots au
courant de ce qui s'était passé: je veux tout

— Vous savez maintenant le plus important,
Brutus s'est engagé, moyennant la somme
de 25,000 écus, à faire évader votre époux. J'avoue
qu'il m'était un peu flatté à son endroit et que
j'aurais voulu modifier à son désavantage le portrait que
vous en aviez tracé. J'avais cru avoir affaire à
un homme probe, sinon tout à fait désintéressé...
« Une basse écurante: amitié, amour,
connaissance, sont des lettres mortes pour lui.

Rien n'a fait impression sur cette âme de pierre;
seul, l'appât de l'or a réveillé chez lui le senti-
ment... C'est un vrai sans-culotte.

— Oh! n'en dites pas de mal, mon ami, inter-
rompt M^{me} de Fergenne: il est bon, puisqu'il veut
bien intervenir pour sauver Joseph.

— A présent, madame la comtesse, reprit le
docteur, qui détourna la conversation pour respec-
ter les généreuses illusions de ce noble cœur, il
convient de prendre à l'avance certaines précau-
tions qui doivent assurer notre succès, si le succès
arrive... D'abord, il est impossible que le comte
vienne nous rejoindre ici; les limiers du comité
du salut public sont trop nombreux et trop actifs
pour qu'il puisse échapper longtemps à leurs
recherches. J'ai songé à une bonne vieille femme
du faubourg Montmartre, la veuve Bastien, dont
la discrétion et le dévouement sont à toute épreuve.
J'attendrai moi-même le fugitif aux abords de
Saint-Lazare s'il parvient à s'échapper; et je le
conduirai, sans désemparer, à cette modeste re-
traite. C'est là que vous irez le trouver et que
vous aviserez ensemble aux moyens à employer
pour mieux couvrir et assurer votre départ. Je
viendrai aussi vous prendre, si vous le désirez.

— Noble ami! Comment pourrions-nous jamais
reconnaître tant de dévouement? dit M^{me} de Fer-
genne chez qui se confondaient le bonheur, la gra-
titude et l'admiration.

En même temps, elle tendit sa main à Gervais
qui la baisa avec respect.

— Il n'est pas question de reconnaissance entre
nous, madame, reprit ce dernier avec la brusque
franchise qui le caractérisait, mais bien du salut de
mon propre bienfaiteur. D'ici là, nous ne devons
pas nous occuper d'autre chose.

— Eh quoi! quand le frère de Colin ne veut pas
s'exposer sans compensation, vous ne demandez
rien pour vous-même?

— Fi! comtesse... interrompit Lucien presque
offensé. Ce républicain est une brute; moi, je suis
un homme. Au reste, rendre un service vénal, c'est
trafiquer de l'amitié, et n'est-ce pas vous, en
somme, qui sauvez votre mari?

— Moi, mon ami! mais c'est vous qui vous êtes
chargé de tout.

— Ce n'en est pas moins vous, madame, qui
êtes l'âme de notre entreprise; nous ne sommes
que vos instruments. A force de prévoir les dangers
et de calculer les obstacles, le plus fort devient
pusillanime; il faut la tendresse d'une femme pour
aborder et vaincre les difficultés... Mais revenons
à nos moutons...

— Ne suis-je pas entièrement renseignée?

— Vous ne connaissez que le premier mot. Ce
soir, il sera impossible d'agir avec le calme et la
précipitation nécessaire pour sauvegarder à la fois
tous les intérêts qui sont en jeu. Il est indispensa-

ble, pour commencer, que votre fils soit au plus tôt
porté chez la veuve Bastien.

— Me séparer de mon Arthur, docteur!...

— La situation l'ordonne, madame. La présence
de cet enfant et les soins incessants qu'il réclame
entraveraient plus tard notre marche, et, pour
réussir, il nous faudra la rapidité de l'éclair. Si
nous étions poursuivis, ses cris nous trahiraient.
D'ailleurs, M^{me} Bastien est mère; elle vous rempla-
cera près du petit Arthur.

— Puisqu'il le faut, soupira M^{me} de Fergenne,
je ne m'y oppose point.

Elle appela la vieille et dévouée servante qui
était chargée du bambin, et, le prenant pour un
moment dans ses bras, elle dit à sa surveillante:

— Ma chère Jeannette, le docteur va vous
indiquer où vous devez vous rendre avec Arthur.
Différentes causes m'empêchent de vous suivre
maintenant; mais ce soir, nous serons réunis.

Là-dessus, elle embrassa le doux ange avec ce
transport absolu qui, chez certaines mères, devient
un culte, et après l'avoir couvert de baisers et de
caresses, où se mêlaient bien quelques larmes, le
remit enfin à sa gardienne.

— Je vous recommande encore une fois le
calme et le repos, intervint à son tour Gervais à
voix basse. C'est à neuf heures que le comte peut
être libre, si Brutus reste fidèle à son serment;
je viendrai immédiatement vous l'annoncer. Pré-

donné l'alarme. Cinq appels successifs aient retenti sur la place du Pont.

» Le feu était presque éteint quand survint sur ladite place un gamin de 13 ans, soufflant à tue-tête dans un immense clairon deux fois grand comme lui.

» Un gardien de la paix s'approche de l'enfant et l'engage très-paternellement à rentrer chez lui.

» — De quoi ? dit le gamin, ouvrez l'œil, et le bon, vous voyez bien que je suis du bataillon scolaire.

» — Du bataillon scolaire ou non, l'alarme est donnée ici, vous ne devez plus sonner.

» — Suffit; seulement, je veux votre numéro pour me plaindre à qui de droit; je ne suis pas d'humeur à supporter la canaillerie (sic) que vous me faites.

» — Bon, continua l'agent, mais rentrez chez vous.

» — Si je veux; je suis du bataillon scolaire, et mes chefs m'ordonnent de faire ce que je fais. Vous la payerez!

» L'agent tourna le dos au petit effronté. Ce dernier continua de plus belle à injurier l'agent et la police, en disant qu'il porterait plainte.

» Survint le père qui, à son tour, fit entendre de dures paroles, et, finalement, se dirigea vers le bureau du commissaire pour porter plainte.

Il ne faudrait pas que ces enfants se prisent trop au sérieux.

Espérons qu'il n'en est pas partout comme à Paris et à Lyon, où l'on rabâche aux enfants des bataillons scolaires qu'ils sont uniquement faits pour défendre la République.

La forme du gouvernement n'a que faire avec l'institution des bataillons scolaires. Envoyez donc ces enfants à la gymnastique; cela vaudra mieux que de leur parler politique.

L'ESPIONNAGE ALLEMAND

Nous lisons dans la *Tribune de Genève* du 4 septembre :

« On nous assure que des émissaires d'origine allemande procèdent à la levée des plans des fortifications françaises de notre région : cet ouvrage ne se fait pas sans de grandes difficultés; les individus employés à ce service doivent revêtir les formes les plus diverses, car le génie français, averti, se tient sur ses gardes et ne permet l'entrée de ses forts qu'à des personnes très-sûres. Mais l'espionnage, pour l'appeler par son nom, continue sur une grande échelle, aussi bien de la part de l'Italie que de l'Allemagne. Il avait été fait récemment à un jeune homme, ingénieur distingué, habitant notre ville, mais d'origine allemande, des offres superbes pour qu'il consentît à visiter soit le fort des Rousses, soit celui de l'Ecluse; ce jeune homme a refusé, ne se sentant aucun goût pour le métier d'espion. En Savoie, nos confrères signalent l'arrestation d'un nommé Massa, qui se donnait comme Suisse et qui a été surpris escaladant les palissades d'une batterie voisine du fort de Lessillon.

parez-vous en conséquence. Si à minuit je ne suis pas ici, il ne faudra plus m'attendre. Ce sera signe, hélas ! que tout espoir est perdu.

— Non, ne songez pas à cela, tout sera gagné, fit M^{me} de Fergenne avec la confiance seraine de la jeunesse et de l'amour. Allez, mon ami, je vous attends, consumée d'impatience et d'anxiété; et vous, ma bonne et fidèle Jeannette, veillez sur le trésor que je vous confie; je n'ai rien de plus précieux; mais je serai tranquille en le sachant près de vous.

Néanmoins, par une de ces contradictions étranges de la nature humaine que le hasard n'explique point, et qui naissent le plus souvent d'un pressentiment secret du cœur, au moment où la vieille servante, précédée du docteur, allait quitter la chambre, M^{me} de Fergenne s'élança d'un bond jusqu'à elle, et lui arrachant son enfant et le pressant sur son sein avec ivresse :

— Non, dit-elle, non, tu ne partiras point.... Si j'allais ne plus te revoir !

— Mais, madame, objecta Lucien Gervais avec une douceur affectueuse, vous venez d'en convenir, il n'y a pas un instant; près de nous, il est en sûreté.

— C'est vrai; folle que je suis ! murmura la comtesse s'efforçant de sourire et essayant ses pleurs en les dissimulant de son mieux; le départ de mon enfant rapine en moi toute la puissance

Ce Massa n'est autre, paraît-il, qu'un officier de l'état-major italien; il a été relâché faute de preuves matérielles. Du reste, ce que l'Allemagne fait en France, la France l'a fait en Allemagne. Si nous avons relevé cet incident, c'est à titre de renseignement et comme symptôme de la situation.

REVUE FINANCIÈRE.

La dernière semaine a été mouvementée : l'épargne a pu faire des placements avantageux, grâce aux événements d'Espagne, puis les cours se sont relevés. Le 3 0/0 est revenu à 81.80, l'amortissable à 83.25, le 4 1/2 à 109.55.

La Banque de France est à 4,980. Les bénéfices de la semaine sont de 400,000 fr.

Le Crédit Foncier de France est remonté à 4,330. Les opérations de cet établissement se développent sans interruption. A la dernière séance du conseil, il a été autorisé pour 6,230,781 fr. de prêts hypothécaires et communaux. Il y a de nombreuses demandes sur les obligations.

Les Communes 1880 et les Foncières 1885 permettent d'employer les plus petites sommes. Avec 40 fr. on obtient une foncière 1885, libérée de pareille somme et participant à tous les tirages.

La Banque d'Escompte est bien tenue à 430. Les entreprises auxquelles s'intéresse cette banque ont une marche normale.

Les Chemins de fer Méridionaux Italiens varient de 690 à 693.75. L'émission des actions nouvelles donnera un bénéfice assuré aux porteurs d'obligations.

La Société Générale est demandée à 455. Toutes les opérations faites cette année ont obtenu le plus grand succès. Les obligations de l'Ouest-Algérien sont parfaitement classées.

L'Action Rio-Tinto est bien tenue.

Les Obligations des Chemins de fer Portugais sont demandées à 311.50. Ces titres étaient, il y a quelque temps, à 335. Les questions administratives les avaient fait baisser. L'Assemblée générale a réglé tous les conflits; par conséquent, la hausse doit reprendre ses droits.

Le Crédit Lyonnais n'a pu reprendre ses cours de 545, il reste à 540 totalement délaissé.

La Banque de Paris et Pays-Bas a coté 652.50.

Le Suez est descendu aux environs de 2,010; il est remonté à 2,050, et finit à 2,043.

Le Panama se traite à 432.50 et les obligations sont très-offertes. La grande question est de savoir où, quand et comment l'administration trouvera de l'argent pour continuer les travaux. Il ne faut compter ni sur l'Amérique, ni sur l'Angleterre, ni sur l'Allemagne, bien qu'une des fortes têtes de cette société ait découvert que M. de Bismarck n'avait mis la main sur les Carolines que pour bénéficier de l'ouverture du Canal de Panama.

Les actions des Chemins de fer français sont calmes. On cote : le Nord à 1,585, l'Orléans 1,343, l'Est à 797.50, l'Ouest à 862.50.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

ELECTION A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

CANDIDATS CONSERVATEURS.

MM.

EUGÈNE BERGER, ancien député.

DE LA BOURDONNAYE, député sortant, secrétaire du Conseil général.

CHEVALIER, membre du Conseil général, maire de Chalonnes-sur-Loire.

FAIRÉ, père, avocat, ancien bâtonnier.

du sentiment maternel. Nous traversons des temps si troublés, et je l'aime tant mon Arthur, qu'en me séparant de lui pour quelques heures à peine, je crois le perdre pour toujours.

Se faisant alors violence pour surmonter son émotion, elle rendit son fils à sa femme de confiance; puis, elle le suivit des yeux jusqu'au bas de l'escalier et reentra dans sa chambre, sans chercher davantage à arrêter les larmes qui s'échappaient en abondance de ses paupières.

Elle rassembla ensuite machinalement le peu d'objets qu'elle avait apportés de son château, les réunis en un paquet, et, pour vaincre cette agitation insurmontable qui s'empare instinctivement de chacun à l'approche d'un événement d'où dépend une destinée, elle se jeta à genoux, la tête plongée dans les deux mains afin de mieux s'abstraire dans sa méditation, et pria longtemps avec ferveur pour la délivrance de son mari.

Lorsqu'elle se releva, l'obscurité la plus complète l'environnait. Son esprit dégagé de la terre et planant dans les régions célestes, n'avait plus songé au cours rapide des heures, et le salutaire recueillement de la prière avait pour quelque temps versé sur son âme le baume consolateur de l'oubli. Elle tressaillit involontairement en se ressouvenant de la grave affaire dont le dénouement approchait à grands pas et alluma sa lampe à tâtons.

A. DE MAILLÉ, député sortant, président du Conseil général.

JULES MERLET, ancien préfet de Maine-et-Loire.

TH. DE SOLAND, député sortant, vice-président du Conseil général.

LEONCE DE TERVES, député sortant, secrétaire du Conseil général.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

DU 4 OCTOBRE 1885

A Messieurs les Électeurs du département de Maine-et-Loire.

MESSIEURS ET CHERS CONCITOYENS,

Notre premier devoir, en nous présentant à vos suffrages, est de vous faire connaître l'esprit dans lequel nous remplissons le mandat que nous venons solliciter.

Hommes de notre temps, n'ayant d'autre drapeau que le drapeau national, nous sommes les adversaires décidés de la politique suivie par le parti républicain et que ses passions le condamnent à exagérer de plus en plus.

Cette politique, vous la connaissez. Elle a violé en matière d'enseignement les droits des pères de famille, chassé de leurs sièges les magistrats les plus savants et les plus intègres, sacrifié la bonne administration du pays à des intérêts égoïstes et à des calculs électoraux. Sa complaisance pour les dénonciations et les tyrannies locales décourage les meilleurs serviteurs de l'État. La guerre qu'elle fait à la Religion, dans l'école, dans les hôpitaux et jusque dans l'église, attente à la liberté de conscience, et outrage les sentiments de l'immense majorité des Français. — Vous pourriez compter sur nous pour combattre énergiquement ces pratiques oppressives.

Nous nous opposerions également aux expéditions lointaines et stériles. Les républicains vous avaient affirmé que de pareilles aventures ne seraient pas à craindre sous leur gouvernement. Qu'est-il advenu de leurs promesses? La funeste entreprise du Tonkin, si mal engagée, si mal conduite, et qui a coûté déjà tant d'hommes et de millions. Après avoir prodigné le mensonge pour cacher les effets de leur présomption et de leur imprudence, les auteurs de cette coupable folie essayent encore d'égarer l'opinion. Eux et leurs partisans célèbrent à grand bruit le traité conclu avec la Chine. Ce qu'ils n'ajoutent pas, Messieurs, et ce qui est la vérité, c'est que le Tonkin demeure infesté de bandes ennemies, que de nouveaux et de sanglants efforts sont nécessaires; c'est qu'aux difficultés de la conquête succéderont celles de l'occupation permanente, et que, pendant de longues années, au prix d'énormes sacrifices, il faudra laisser trente mille de nos soldats sous ce climat meurtrier.

Lorsqu'en 1876 les conservateurs ont quitté le pouvoir, nos budgets se soldaient par des excédents de recettes, malgré les

charges de la guerre de 1870. Depuis que le parti républicain dispose des deniers publics, les DEUX MILLIARDS NEUF CENT MILLIONS que l'État reçoit annuellement des contribuables n'ont pas suffi à couvrir les dépenses. Le déficit qui, pour les cinq dernières années seulement, s'élève à UN MILLIARD ET DEMI, rend inévitable à bref délai l'emprunt que le gouvernement n'a pas osé faire avant les élections. Si vous voulez que le mal ne devienne pas irrémédiable, si vous voulez éviter la création de nouveaux impôts et peut-être un jour la banqueroute, vous nommerez des députés résolus à exiger la plus sévère

Le désordre des finances et les inquiétudes trop justifiées qui en résultent sont un nombre des causes auxquelles est dû le malaise croissant des affaires. L'Agriculture, particulièrement atteinte, ne peut plus avoir d'illusions sur l'intérêt que nos gouvernements affectent de lui porter. Les ministres et la majorité républicaine de la Chambre n'ont-ils pas repoussé tout dégrèvement de l'impôt foncier? Se sont-ils inquiétés de la rareté des bras dans les campagnes, en adoptant une loi militaire qui ne laisse plus à personne la chance d'un bon numéro? — La protection de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie, la recherche de moyens efficaces pour les défendre contre la concurrence étrangère ont un caractère exceptionnel d'urgence. Nous estimons que, dès le début de la prochaine législature, elles doivent être l'objet de la sollicitude des députés.

Telle serait, Messieurs et chers Concitoyens, notre ligne de conduite si nous avions l'honneur de vous représenter. Ceux d'entre nous qui ont déjà siégé dans les assemblées législatives l'ont affirmé par leurs actes et, tous, nous les suivrons fidèlement. A l'heure présente, il y a au-dessus des questions de parti un devoir qui s'impose aux électeurs comme aux candidats, c'est de s'unir pour préserver la France de l'abaissement et de la ruine. Nous sommes certains que, le jour du vote, les intelligentes et honnêtes populations de Maine-et-Loire voudront concourir à cette œuvre de salut.

Agréer, Messieurs et chers Concitoyens, l'assurance de nos sentiments dévoués.

C^{te} DE MAILLÉ, président du Conseil général, député sortant.

BERGER, ancien député.

V^o DE LA BOURDONNAYE, député sortant, membre du Conseil général.

CHEVALIER, membre du Conseil général, maire de Chalonnes-sur-Loire.

ALEX. FAIRÉ, avocat, ancien bâtonnier.

JULES MERLET, ancien préfet de Maine-et-Loire.

TH. DE SOLAND, député sortant, membre du Conseil général.

C^{te} LEONCE DE TERVES, député sortant, membre du Conseil général.

La pendule sonna neuf heures.

— Mon Dieu ! s'écria M^{me} de Fergenne, respirant à peine, que ta force soutienne ceux qui sont mes amis et que ta bonté fasse triompher la justice et l'innocence.

L'émotion la força de s'asseoir.

Elle pria longtemps encore; mais à cette oraison sublime du sentiment vinrent se joindre quelques pensées pour l'avenir.

La prière, cette infatigable consolatrice qui ranime l'espérance dans le cœur, ramène aussi le calme dans l'esprit, et il semble que l'homme, ainsi rasséréiné, chasse plus aisément les vagues terreurs et les sombres appréhensions qui le troublent.

Il en fut de même pour M^{me} de Fergenne. Déjà, dans son imagination, elle bâtit tout un nouveau roman de félicité.

— Il est impossible, se disait-elle à part soi, plongée dans une de ces vagues somnolences qui tiennent le milieu entre la veille et le sommeil, il est impossible que la combinaison du docteur échoue; tout est si bien prévu, pesé, calculé... Oh! quel bonheur quand nous serons réunis!... Avec quelle ardeur, je presserai Joseph entre mes bras!... Et comme il va m'aimer; car le docteur m'a dit que, sans moi, il n'aurait pas eu l'idée de le faire échapper. Alors, nous fuirons au plus vite cette bande d'assassins qui, couvrant leurs forfaits

du voile de la légalité, égorgent des milliers de Français et voudraient me ravir mon époux bien-aimé... Oh! mon Joseph! que n'es-tu près de moi! Ma pensée franchit l'espace, et je me vois déjà à Londres, la ville-refuge de tous les persécutés. Là, plus d'espions à éviter, plus de sicaires à craindre.

» Nous serons pauvres, nos biens vont être mis sous sequestre; mais qu'importe? nous serons libres, du moins, et contentement passe richesse. Une petite mansarde suffira pour nous abriter. C'est en cet endroit que nous coulerons des jours exempts de soucis et de chagrins. Je m'offrirai à travailler dans les magasins; je serai couturière, et Joseph, que fera-t-il? Oh! mais rien; je gagnerai assez pour nous trois... Ne dois-je pas maintenant bénir Dieu de m'avoir fait naître sans fortune et forcée ainsi dès mon enfance au travail?... Née dans l'opulence, je me serais peut-être adonnée à la paresse, et la misère devait être notre partage. Ah! maintenant, à mon tour, je pourrai faire quelque chose pour M. de Fergenne, pour celui qui fut mon protecteur, mon soutien, jusqu'ici. Comme la besogne me semblera agréable! Il sera sans cesse auprès de moi, pour m'animer par sa présence, par son amour sur-tout!... De temps en temps, un regard, un sourire, une parole, rompront la monotonie de ma tâche et me paieront au centuple des peines que

LE PEUPLE LE PLUS IMPOSÉ DU MONDE ENTIER

Nous sommes le peuple le plus imposé, le plus taxé, le plus pressuré, dévoré, pillé, mangé et le plus mal servi qui existe dans le monde entier. Nous avons été la nation glorieuse, la nation polie, aimable, heureuse, la nation riche; le gouvernement républicain a fait de nous la nation dupe, la nation contribuable par excellence. On dit de la femme arabe qu'elle est la bête de somme de la maison; le citoyen français et en particulier l'agriculteur est devenu la bête de somme de l'Etat; c'est pour satisfaire cet insatiable mangeur qu'il peine, qu'il s'épuise toute l'année, qu'il s'ôte en quelque sorte le pain de la bouche et s'impose les plus cruels sacrifices. Les ministres gaspillent cet argent qui est le sang du peuple des campagnes; les Chambres les approuvent, le percepteur et le rat-de-cave exécutent la sentence. Le mot du franc-comtois Proudhon se réalise dans toute sa vérité. *Grâce à l'impôt, toute l'année est carême pour le travailleur.*

Au siècle dernier, la femme d'un nouveau gouverneur de l'Irlande, arrivant dans ce pays, fut frappée de sa beauté et fit cette réflexion: « Que l'air est sain et pur en cette contrée! ». Un Irlandais qui se trouvait à côté d'elle se jeta à ses pieds en la suppliant: « Ah! madame! ne répétez pas trop haut cette parole, car les Anglais auraient bientôt l'idée de mettre un impôt sur cet air! ». N'en sommes-nous pas là et n'avons-nous pas tout à craindre de la malice de ceux qui tiennent les cordons de la bourse nationale et de la trouvent jamais assez bien garée? Est-ce que je n'ai pas entendu des centaines de cultivateurs se plaindre que leur feuille d'imposition s'enfle chaque année et ne diminue jamais? Aujourd'hui on a oublié ces leçons de véritables hommes d'Etat. « *Plumez la poule, mais ne la faites pas crier. Un bon pasteur doit tondre ses brebis sans les écorcher.* »

Les républicains ont peur sans doute que le paysan ne devienne gras et qu'il ne rue; du train dont ils vont, ils ne lui laisseront bientôt plus que la peau sur les os.

(Indépendant.)

Aux électeurs.

Nous extrayons les lignes suivantes d'un article de M. Petit-Barmon paru dans le *Courrier du Jura*:

« Vous vous êtes enrichis, messieurs les opportunistes, vous avez enrichi vos courtiers électoraux; vous avez vidé la caisse des fonds secrets; vous avez disposé de toutes les places en faveur de vos agents.

« Vous avez pris la bourse de la France! »
« Vous avez pris le sang et la vie de nos soldats!

« Vous avez rogné sur le pain et l'habit du troupiier.

« Vous aviez des millions pour des danseuses et pour des chevaux; mais vous n'en aviez plus le jour où les vieux débris de nos

armées venaient vous demander justice en unifiant leurs pensions de retraite.

« Vous avez envoyé au Tonkin de pauvres militaires, embarqués sur des navires, où ils étaient entassés comme les bouchers n'entassent pas dans leurs charrettes les bêtes destinées à l'abattoir! »

« Vous avez persécuté des moines, des prêtres et des religieuses... Les nobles filles de la Charité, vous les avez chassées des hôpitaux... Les Petites Sœurs des Pauvres, vous les avez frappées d'une taxe qui les oblige à tendre les deux mains: celle-ci pour la République, celle-là pour subvenir aux besoins des malheureux qu'elles logent, qu'elles habillent et qu'elles nourrissent!

« Vous avez abattu des croix et profané des cimetières!

« Vous avez cherché à corrompre — crime irrémissible — l'âme et le cœur des enfants!

« Vous avez excité les plus mauvaises passions!

« Vous êtes responsables de la décadence de notre pays.

« L'amiral Courbet vous avait bien jugés: « Vous n'êtes que des « misérables » et des « polichinelles ».

« Vous êtes indignes du mandat que vous sollicitez de nouveau.

« Les électeurs, qui maintenant vous connaissent bien et vous apprécient comme vous méritez de l'être, ne vous le donneront pas. »

Le résultat des régates de dimanche, que nous avons publié hier, diffère sur plusieurs points de ce qu'a donné la *Petite France*, qui elle-même n'est pas d'accord avec le *Courrier*.

N'ayant rien reçu d'officiel, nous ne savons où se trouve l'erreur.

Ce n'est pas, comme on nous l'avait dit, M. Frébot, mais M. Clénot, marchand à Vibiers, qui a péroré au banquet du Champ-de-Foire, avant le citoyen maire de Saumur, « censeur de la Banque de France ».

On nous fait observer aussi que nous avons exagéré le nombre des convives: au lieu de 107, c'est 90 seulement qu'il faut lire.

M. Bruneau de Miré, lieutenant au 12^e cuirassiers, sorti de l'Ecole de cavalerie de Saumur en 1885, avec le n^o 1, est nommé capitaine instructeur au 7^e dragons.

M. Mazel, lieutenant au 7^e hussards, sorti de l'Ecole de cavalerie de Saumur en 1885 avec le n^o 2, est nommé capitaine instructeur au 19^e chasseurs.

On lit dans la *Gazette de France*:

« La promotion des Saint-Cyriens entrant dans la cavalerie comprend cette année un grand nombre de noms connus, appartenant aux vieilles familles de la haute société française.

« Cette énumération est consolante et prouve que la jeune aristocratie, dégoûtée des fonctions politiques par une démagogie

entr'ouvertes, comme si une convulsion soudaine en eut brisé les ressorts. Ses yeux hagards s'injectèrent de sang et parurent sortir de leurs orbites. Sa main retomba inerte à son côté, et par un mouvement de répulsion instinctive qui agit aussi puissamment sur l'âme éprouvée qu'un choc matériel réagit sur le corps, elle recula instinctivement de quelques pas et alla s'affaisser dans un fauteuil, découragée, anéantie.

L'homme qui se trouvait devant elle était Saint-Just.

(A suivre.)

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 15 septembre:

TEXTE. — La Vie paisible, par M. Éd. Charton. — L'Art gaulois au quatrième siècle avant notre ère, par M. Alexandre Bertrand. — Goldoni, par M. Éd. Charton. — La Nouvelle Galerie paléontologique du Muséum d'histoire naturelle, par M. G. Capus. — Essai nouveau sur la musique des Chinois (suite), par M. G. Dev.

GRAVURES. — La Caille mourante, dessin de Giacomelli. — La Ciste de la Certosa, à Bologne (2 grav.). — Statue de Goldoni, à Florence. — Nouvelle Galerie paléontologique du Muséum d'histoire naturelle.

envieuse, a conservé les patriotiques traditions du métier des armes.

« Citons au hasard, parmi les nouveaux sous-lieutenants: MM. de Broglie, de la Pannouse, de Brye, de Maussion, de Gouvello, Roderer, d'Assigny, de la Bouillerie, de Chabaud-Latour, de Sombrouil, de Closma-deuc, de Ponton d'Amécourt, de Nantois, de France, d'Aymar de Châteaurenard, Clicquot de Mentque, de Castillon de Saint-Victor, Billeheust d'Argenton, de la Giraudière, de Galard de Béarn, de Montarby, de Lustrac, P. de Mouchy, de Villeregran, de Virieu, C. de Saint-Chamant, de Laubard d'Esperel, de Rolland, etc.

« M. Roussel de Courcy, fils du général commandant le corps du Tonkin, est nommé sous-lieutenant au 15^e dragons à Libourne. Ainsi tombe le bruit qui a couru du départ de ce jeune officier pour rejoindre, actuellement du moins, l'état-major de son père. »

S'il n'est fait aucune exception, M. de Courcy devra d'abord suivre les cours de l'Ecole de Saumur, du 1^{er} octobre 1885 au 31 août 1886.

Nous apprenons que M. Jules-Victor Thomas, curé de Gennes, a succombé avant-hier soir à une maladie de foie et à une affection du cœur qui, depuis deux mois, ne donnaient aucun espoir à sa famille et à ses paroissiens.

Les obsèques auront lieu demain mercredi, à 10 heures, dans l'église de Gennes, et le service le jeudi 24 septembre, à 10 heures, dans la même église.

Les amis et connaissances qui n'auraient pas reçu de lettre d'invitation sont priés de considérer cet avis comme une invitation.

Le nommé Godichaux, âgé de 66 ans, charretier à Vivy, traversait en voiture, le 10 septembre, la voie du chemin de fer.

Malgré les avertissements du mécanicien, il n'entendit et ne vit rien; le train arriva sur lui et tamponna sa charrette. Godichaux fut lancé à dix mètres de là; dans sa chute il eut le pied droit écrasé et de fortes contusions aux jambes et à la poitrine.

RÉUNION SOCIALISTE A ANGERS.

Dimanche, les ouvriers socialistes ont tenu une réunion, salle du Bon-Laboureur, où ils ont exposé leur programme, qui contient 23 articles. 250 personnes environ y assistaient. Plusieurs orateurs (?) ont pris la parole pour discuter les articles dont un seul a occupé toute la séance, celui relatif à la diminution des heures de travail.

Il n'y a pas eu d'entente possible sur cet article.

Le citoyen Gaisné a pris et gardé la parole assez longtemps.

Il a blâmé la réunion des délégués opportunistes pour la formation de la liste électorale, il a flagellé leurs candidats, tous ennemis de l'ouvrier, et a demandé que le comité des ouvriers présentât une liste.

Un assistant demande alors pourquoi on n'a pas présenté le citoyen Béchot.

On lui répond que Béchot eût été présenté, mais qu'il avait demandé qu'on lui donnât auparavant CINQ MILLE FRANCS (sic).

La proposition du citoyen Gaisné demandant que le parti ouvrier ait ses candidats est mise aux voix et votée à l'unanimité moins une voix.

Un citoyen dit que les ouvriers feraient mieux de voter pour la liste des conservateurs, car la Monarchie a toujours été plus favorable à l'ouvrier que la République (sic).

Il est ensuite décidé qu'une autre réunion aura lieu à huit heures du soir, samedi, pour choisir les candidats ouvriers.

D'autres réunions auront encore lieu ultérieurement et seront annoncées par la voie des journaux, à l'exception du *Patriote* qui, paraît-il, refuse de leur prêter sa publicité. (L'Anjou.)

Samedi matin, est parti pour Tours, où il a été conduit pour être mis à la disposition de M. le commissaire-rapporteur près le Conseil de guerre, un militaire du 33^e d'artillerie, en garnison à Poitiers, qui a eu le tort grave de s'endormir pendant qu'il était en faction.

Aux termes du Code militaire, tout factionnaire trouvé endormi est puni de 2 à 6 mois de prison. C'est le cas, on le voit, pour nos pauvres réservistes et territoriaux, d'ouvrir l'œil.

SUCCÈS CONSERVATEURS.

Élection d'un conseiller général pour le canton de Clisson (Loire-Inférieure).

M. de Lavergne, monarchiste 1,468 élu
M. Guichet, républicain... 805

Marseille, 13 septembre.

Les élections municipales d'aujourd'hui ont donné un double succès aux conservateurs. MM. Giry et Gay ont été élus.

Nous recommandons les *Pâtés de gibiers truffés* (grive, perdreaux, bécass., caille, alouette, lièvre, etc.) vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE 2 fr. 75 et 4 fr. 50 la boîte. — Cette maison va recevoir sous peu de jours les *Pâtés de foies gras* de la maison Louis de Strasbourg, si estimés des amateurs.

Une importante COMPAGNIE D'ASSURANCES sur la vie humaine et contre les accidents DEMANDE UN DIRECTEUR pour l'arrondissement de Saumur. S'adresser au bureau du Journal.

Marché de Saumur du 12 Septembre

Blé nouveau (Ph.)	—	Huile de noix	50	120	—
From. 1 ^{er} q. (Ph.)	15	Graine trèfle	50	—	—
Froment (Ph.) 77	—	— lin	50	—	—
Halle, moy ⁿ 77	15	— luzerne	50	—	—
Seigle 75	10	Foin (dr. c.)	780	65	70
Orge 65	11	— Luzerne	—	780	65
Avoine h. bar. 50	8	Paille	—	780	35
Fèves 75	12	— Amandes	—	50	—
Pois blancs . 80	36	— Cire jaune	—	50	190
— rouges . 80	30	Chanvres 1 ^{er}	—	—	—
Colza 65	—	— qualité (52 k. 500)	—	—	—
Chenevis . . 50	—	9 ^e	—	—	—
Farine, culas. 157	43	3 ^e	—	—	—

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 13 septembre 1885.

Versements de 83 déposants (13 nouveaux), 20,914 fr. 52.

Remboursements, 16,473 fr. 70 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2.000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Am-billou, de Martigné-Briand, de Vibiers, de Trémont, de Coran, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevrauld, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Al-lonnes, de Saint-Lambert-des-Levées et de Gennes.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

ABONNEMENTS: Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes.

On s'abonne aussi au bureau de l'*Echo Saumurois*.

Sommaire du 12 septembre:

TEXTE: *Courrier de Paris*, par Pierre Véron. — Nos gravures: le conflit hispano-allemand; les îles Carolines; manifestations à Madrid; funérailles de l'amiral Courbet à Abbeville. — Revue anecdotique, par Loré-dan Larchey. — Théâtres, par Charles Mon-selet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Échecs. — Récréations de la famille.

GRAVURES: Le conflit hispano-allemand; l'effervescence populaire à Madrid; les îles Carolines. — Les funérailles de l'amiral Courbet à Abbeville. — La veillée du corps. — L'amiral Courbet devant Son-Tay. — L'amiral Courbet blessé à Kelong. — La chapelle ardente sur la place Courbet. — Emplacement du tombeau. — Échecs. — Rébus.

La 39^e série de l'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C^{ie}.

L'auteur y poursuit son étude de la Prusse. Outre une carte générale politique de la Prusse, quatre gravures ornent le texte: Les costumes de l'armée prussienne, le monument du grand Frédéric à Berlin, la cathédrale de Posen, le tombeau de Frédéric III et de la reine Louise à Charlottenbourg.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Pele-tier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE LEDAIN, FRANÇOIS.

Les créanciers de la faillite du sieur Ledain, ancien marchand-chapelier à Saumur, sont invités à se réunir le lundi 21 septembre 1885, à une heure du soir, au Tribunal de commerce de Saumur, salle des faillites, à l'effet de délibérer sur le mode de cession du fonds de commerce et sur la vente des marchandises.

Le Greffier du Tribunal,
(687) GAUTIER.

Étude de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 12.

A VENDRE

Sur saisie immobilière,

À l'audience des criées du Tribunal civil de Saumur, le SAMEDI 17 octobre 1885, heure de midi, au Palais de Justice de cette ville,

LA PROPRIÉTÉ DE Saint-Maur

Située commune du Thourel, canton de Gennes, arrondissement de Saumur,

Comprenant :

- 1° L'ancienne ABBAYE DE SAINT-MAUR, composée de très-vastes bâtiments ;
- 2° Le CORPS DE FERME, au midi de l'Abbaye ;
- 3° La ferme du PRIEURÉ ;
- 4° La ferme de GATE-BOURSE ;
- 5° La ferme de BEAULIEU ;
- 6° Et plusieurs grandes Pièces de Terres, Vignes et Bois.

Cette Propriété, située sur le bord de la Loire, à 6 kilomètres de Gennes, à 8 kilomètres de la gare des Rosiers, à 1 kilomètre de la gare de la Ménitrie, sera mise en vente en neuf lots, qui pourront être réunis.

DÉSIGNATION

1^{er} Lot.

L'ancienne ABBAYE DE SAINT-MAUR, consistant en bâtiments du Couvent, servitudes, petit et grand jardin, d'une contenance totale de 3 hectares 26 ares 10 centiares.

Mise à prix, quinze mille francs, ci..... 15.000

A reporter... 15.000

Report... 15.000

2^e Lot.

Le CORPS DE FERME, au midi du Couvent, grandes pièces de terre, bois et landes, le tout d'une contenance totale de 17 hectares 41 ares 80 centiares.

Mise à prix, trente-cinq mille francs, ci..... 35.000

3^e Lot.

Le PRIEURÉ, comprenant les bâtiments de l'Ancien-Prieuré, cour et pressoir, écuries et servitudes, terres, vignes, bois, broussailles, d'une contenance totale de 31 hectares 99 ares 98 centiares.

Mise à prix, soixante mille francs, ci..... 60.000

4^e Lot.

Un ensemble comprenant, en terres et bois, une contenance totale de 8 hectares 63 ares 70 centiares.

Mise à prix, neuf mille francs, ci..... 9.000

5^e Lot.

La ferme de GATE-BOURSE, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres, vignes et bois et pacages, d'une contenance totale de 35 hectares 27 ares, formant un ensemble traversé par le chemin de Gâte-Bourse.

Mise à prix, quarante mille francs, ci..... 40.000

6^e Lot.

Un ensemble en terres et vignes, appelé la BUTTE-DU-MOULIN, d'une contenance totale de 10 hectares 36 ares 70 centiares.

Mise à prix, dix-huit mille francs, ci..... 18.000

7^e Lot.

La ferme de BEAULIEU et dépendances, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres, vignes, bois, landes et pâturages, d'une contenance totale de 31 hectares 74 ares 70 centiares.

Mise à prix, vingt-six mille francs, ci..... 26.000

8^e Lot.

La moitié à prendre au levant, en divisant du nord au midi, de l'ILE SAINT-MAUR, d'une contenance d'environ 5 hectares 56 ares 50 centiares.

Mise à prix, douze mille francs, ci..... 12.000

9^e Lot.

La moitié ou le surplus au couchant de l'ILE SAINT-MAUR, d'une contenance de

A reporter... 215.000

Report... 215.000

5 hectares 56 ares 50 centiares.

Mise à prix, douze mille francs, ci..... 12.000

Total des mises à prix, deux cent vingt-sept mille francs, ci..... 227.000

S'adresser, pour les renseignements :

1° A M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, poursuivant la vente ;

2° A M^e DENIAU, notaire à Allonnes.

A LOUER

PRÉSENTMENT

MAISON AVEC ÉCURIE

Située rue des Palens, n° 14.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT

Rue de la Petite-Bilange,

APPARTEMENT comprenant : cuisine, salle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remise.

S'adresser rue de la Petite-Bilange, 24. (554)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

En totalité ou par parties,

MAISON

Située rue du Port-Cigogne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçus jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

A VENDRE

CHIEN EPAGNEUL

S'adresser au bureau du journal.

Études de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 12, et de M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire).

A VENDRE
Par licitation, aux enchères publiques,

Le Lundi 21 Septembre 1885, à midi, en l'étude de M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay,

LA BELLE PROPRIÉTÉ

Du CHATEAU DE LA SALLE
Située à deux kilomètres de Montreuil-Bellay, arrondissement de Saumur

Cette propriété comprend :

1° Un CHATEAU avec ses dépendances, grandes écuries et remises, cour d'honneur, terrasses, jardins, bosquets, bois et chapelle.

La rivière du Thouet coule au bas des jardins du Château. Une avenue conduit à la route de Saumur à Bordeaux. La gare du chemin de fer de l'État est à 3 kilomètres.

2° La METAIRIE du Château, vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables, prés et vignes.

Cette propriété comprend, dans son ensemble, 40 hectares 64 ares 40 centiares.

Mise à prix : 150,000 francs.

S'adresser, pour les renseignements :

- 1° A M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay ;
- 2° A M^e BEAUREPAIRE, avoué poursuivant la vente ;
- 3° A M^e LECOY, avoué co-licitant ;
- 4° A M. FORGET, expert à Montreuil-Bellay, pour visiter la propriété.

ON DEMANDE un employé et un apprenti pour MM. BRUNET et PINER, rue de la Comédie.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti pour la Bonneterie-Mercerie. (314)

MERCERIE EN GROS
Maison L. VINSONNEAU
On demande un apprenti.

GUÉRISON CERTAINE
et RADICALE
DE TOUTES LES
Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS,
Psoriasis, Acné, etc.,
des PLAIES et
ULCÈRES VARIEUX
considérés comme incurables
par les Princes de la Science
Le Traitement se dirige
naturellement ou par le
portée des parties atteintes,
des le deuxième jour à
d'un usage simplifié et rapide.
S'adresser à M. LEMOINE,
MÉDECIN SPÉCIALISTE
11, rue St-Louis, à MELUN (S.-M.).
CONSULTATIONS GRATUITES
par Correspondance

Saumur, imp. P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 14 SEPTEMBRE 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	82	81 95	Est	795	797 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	516	517
3 % amortissable	83 55	83 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1250	1250	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	512	511	Est	372	371 75
3 % (nouveau)	105 75	105 15	Midi	1155	1157 50	1865, 4 %	521	519	Midi	381 50	380 75
4 1/2 % (nouveau)	109 70	109 85	Nord	1580	1587 50	1869, 3 %	467	467	Nord	392	391 75
Obligations du Trésor	508	509	Orléans	1342	1342 50	1871, 3 %	396	398 50	Orléans	382 75	382 50
Banque de France	4980	4980	Ouest	865	867 50	1875, 4 %	519	519	Ouest	380	380 50
Société Générale	455	455	Compagnie parisienne du Gaz	1500	1510	1876, 4 %	516 25	519	Paris-Lyon-Méditerranée	385	384 50
Comptoir d'escompte	980	980	Canal de Suez	2050	2052 50	Bons de liquid. Ville de Paris	528 50	530	Paris-Bourbonnais	378	378
Crédit Lyonnais	543	545	C. gén. Transatlantique	470	472 50	Obligations communales 1879	451 50	454	Canal de Suez	583 50	583
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1325	1330	Russe 5 0/0 1870	95	95	Obligat. foncières 1879 3 %	455	454			
Crédit mobilier	228 75					Obligat. foncières 1883 3 %	363	363			

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans										LIGNE DE L'ÉTAT														
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.					SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY					MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR					SAUMUR - BOURGUEIL					BOURGUEIL - SAUMUR				
Heures	Minutes	Matin	Soir	Express	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.				
6	55	matin	(s'arrête à la Poissonnière)		6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10								
9	13	matin	omnibus-mixte.		6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46									
1	35	soir			6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	7 13	10 26	2 16	5 28	8 54									
3	32		express.		6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39								
7	15		omnibus.																					
10	36		(s'arrête à Angers).																					
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.					SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS					THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.					POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.				
8	21		omnibus.		Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte				
9	37		express.		6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	5 46	9 01	1 07	4 20	7 45	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	13 50				
12	48		omnibus-mixte.		6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57	Loudun	6 29	1 28	7 56	Neuville	6 55	1 57			
4	44				7 02		2 11		8 51	6 07	9 21		4 37		Arçay	8 37	3 4	10 14	Mirebeau	7 50	3 59			
7	4		omnibus (s'ar. à Tours)		7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 1	Arçay	7 50	3 59			
10	24		express-poste.		7 29	8 21	2 32	5 19	9 16	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 53	4 24	11 27	Loudun	8 49	3 56			

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.